



LYSTER



RAPPORT DU MAIRE

Chères Lysteroises, chers Lysterois,

Selon les dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

États financiers 2018

Nos états financiers ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton et ont été déposés au Conseil le 4 mars 2019. Selon le rapport financier, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2018, la situation financière était la suivante :

Revenus de fonctionnement et affectations de l'exercice	2 485 731\$
Charges de fonctionnement de l'exercice	2 401 020\$
Déficit de fonctionnement de l'exercice	84 711\$
Amortissement	462 580\$
Remboursement de la dette à long terme	-189 052\$
Affectations	-30 937\$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	398 729\$
Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	136 702\$
Excédent de fonctionnement accumulé affecté	540 536\$
Fonds de roulement non utilisé	142 678\$
Dette à long terme	2 046 977\$

Rapport de l'auditeur indépendant

L'auditeur indépendant a émis un rapport avisant que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conclusion

Le conseil municipal est toujours soucieux de maintenir la qualité de services municipaux et des infrastructures tout en minimisant l'impact sur les comptes de taxes des citoyens. A cet effet, pour l'exercice 2019, le taux de taxe générale est resté le même, et ce, depuis 5 ans, de même que les taxes de services sont demeurés inchangés versus l'exercice 2018. Évidemment, celle pour le service de la dette, fluctue d'une année à l'autre, suivant les remboursements en capital qui ont été effectués durant l'année et les projets qui ont été réalisés et qui ont eu besoin d'être financé. Rappelons les différents projets qui ont été réalisés en 2018 : réhabilitation des puits municipaux, remplacement des lumières sur la surface multifonctionnelle, acquisition de deux terrains pour de futurs développements, réfection d'une partie de la Route Turgeon.

Finalement, le conseil municipal souhaite souligner le travail des employés municipaux qui gèrent efficacement les projets et le quotidien afin que les budgets approuvés soient respectés et que nous puissions vous faire part de ces résultats financiers sains et positifs.

DONNÉ À LYSTER, CE 3^e JOUR DE JUIN 2019

Sylvain Labrecque, maire